



Point de situation – Incendies Massif Fontainebleau

Mise à jour du 16 juillet - matin

Mesdames, Messieurs,
Chères Bacottes, chers Bacots,

Le plan de sauvegarde communal pour la canicule a été levé ce jour à 9h. Concernant les incendies malgré le fait que les deux principaux incendies aient été fixés, des reprises de feu localisées continuent d'être traitées. Au cours de la nuit plusieurs reprises de feu localisées ont été constatées dans les secteurs déjà parcourus par les flammes. Grâce à la mobilisation exceptionnelle des sapeurs-pompiers, ces reprises ont pu être rapidement maîtrisées. Près de 1 000 pompiers restent engagés sur le terrain pour traiter les points chauds, surveiller les lisières et prévenir tout nouveau départ de feu. Cette phase de sécurisation devrait se poursuivre plusieurs jours. Tout le massif forestier reste interdit d'accès au public par arrêté préfectoral. Nous invitons chacun à respecter strictement cette interdiction jusqu'à la publication de nouvelles consignes par la Préfecture.

La communauté d'agglomération du pays de Fontainebleau (CAPF) nous informe qu'en raison des prélèvements exceptionnels effectués par les sapeurs-pompiers sur le réseau d'eau, l'eau du robinet peut temporairement présenter un aspect légèrement trouble.

Ce phénomène est dû aux ouvertures et fermetures plus fréquentes des vannes, qui peuvent remettre en suspension quelques particules naturellement présentes dans les canalisations.

Si votre eau est trouble, il vous suffit de la laisser couler quelques instants. Dès qu'elle retrouve sa transparence, elle est parfaitement potable.

Les délégataires véolia et SAUR confirment qu'il n'existe aucun risque sanitaire. Les équipements fonctionnent normalement.

La qualité de l'air a été meilleure qu'hier jusqu'à présent. La qualité de l'air est modérée. La qualité de l'air a tendance à se détériorer. Le polluant primaire est : O₃ 39 ppb.

Rappel des consignes de sécurité obligatoires :

- **NE PAS vous rendre sur le site des incendies** ni dans les casernes de secteur.
- **NE PAS pénétrer dans les massifs de la forêt de Fontainebleau**
- **NE PAS organiser ou participer à des collectes financières non officielles**
- **NE PAS encombrer les lignes d'urgence (18 et 112)**

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) a reçu de nombreuses marques de soutien. Pour leur permettre de se concentrer pleinement sur les opérations de secours, les pompiers nous demandent de relayer que les équipes de secours sont parfaitement approvisionnées en eau et nourriture grâce à l'appui de l'État.

La gestion physique des livraisons de dons sur place mobilise des agents au détriment de la lutte directe contre le feu. Merci donc de **suspendre les collectes et dépôts spontanés** pour le moment.

Un immense merci et tout notre soutien aux équipes de secours pour leur courage et leur dévouement exceptionnels !

Nous continuerons à vous informer de l'évolution de la situation dès que de nouvelles informations officielles seront communiquées.

Si vous consultez les informations publiées en temps réel sur les réseaux de la commune, pensez à les partager avec vos voisins, en particulier avec les personnes qui utilisent peu les outils numériques. Dans cette période marquée à la fois par les incendies et par la canicule, prendre quelques minutes pour aller voir ses voisins est aussi un geste de solidarité. C'est l'occasion de s'assurer que chacun va bien, de répondre à d'éventuels besoins et de renforcer cette entraide qui fait la force de notre commune.

Le Maire, Jean-Philippe GUIBERT